

Méouchy Nadine et Sluglett Peter,
The British and French Mandates in Comparative Perspectives.
Les mandats français et anglais dans une perspective comparative
avec la collaboration amicale de
Gérard Khoury et Geoffrey Schad

Leyde, Boston, Brill, 2004 (Social, Economic and Political Studies of the Middle East and Asia 93).
xx, 748 p.

Cette publication réunit les actes du colloque sur l'étude des mandats français et anglais au Proche-Orient dans une perspective comparative. Le colloque s'est tenu à l'initiative de Nadine Méouchy et de Peter Sluglett, en juin 2001, à Aix-en-Provence. Les thèmes abordés – politiques, économiques, juridiques, sociaux, culturels, religieux... – ont été particulièrement riches et novateurs pour analyser les approches des deux puissances mandataires du Proche-Orient et pour comparer leurs effets sur les États sous mandat. Ce colloque a aussi été marqué par le nombre et la diversité des intervenants : les trente et un contributeurs, originaires des anciens États sous mandat, des anciennes puissances mandataires ou des États-Unis, donnent une très bonne image de l'état de la recherche sur les mandats.

L'ouvrage est structuré en quatre parties : les sources relatives aux mandats, le fonctionnement politique des mandats et les apports culturels des puissances, les relations avec les élites locales, les résistances et la coopération des populations.

La première partie recense de manière très complète les sources françaises du ministère des Affaires étrangères à Paris et à Nantes et les sources britanniques du Public Record Office à Londres. Dans cette partie est aussi présenté le corpus juridique du mandat français : étapes de l'organisation politique du mandat, de la fin de l'Empire ottoman à l'indépendance, mais aussi régimes de droit privé mis en place, qui continuent d'influencer le Liban et la Syrie.

Après la présentation des outils documentaires, la seconde partie s'attache à étudier les systèmes mandataires français et britanniques, et plus particulièrement leurs fonctionnements sur le plan politique et leurs implications culturelles. La mise en place du système mandataire, sous l'égide de la Société des Nations, est consécutive aux prises de position du président américain Wilson contre le colonialisme, à l'issue de la Première Guerre mondiale. La France et la Grande-Bretagne deviennent ainsi puissances mandataires, respectivement en Syrie et au Liban, et en Irak, en Transjordanie et en Palestine. Les mandats marquent ainsi une étape dans l'histoire coloniale des deux puissances mandataires, même si Français et Britanniques diffèrent dans leur vision, dans leur façon d'administrer les États sous mandat et dans leurs relations avec les populations. En France également, les avis divergent sur la politique à

suivre sur place, comme l'évoque l'étude relative à Robert de Caix et Louis Massignon. Les hésitations occidentales sont aussi manifestes pour le mandat en Palestine, notamment au sein de la commission permanente des mandats de la SDN. Au final, la nouvelle notion juridique du mandat, à mi-chemin entre le régime colonial et l'indépendance, reste ambiguë, même si chacun en reconnaît le caractère transitoire. En Irak, la Grande-Bretagne accorde l'indépendance en 1932 et passe de puissance mandataire à puissance conseillère, alors que les administrations mandataires subsistent jusqu'en 1946 en Syrie et au Liban et jusqu'en 1948 en Palestine.

Le système mandataire s'attache à mettre en valeur le patrimoine en Syrie et au Liban, avec la restauration de monuments, la conservation du « patrimoine national », la création de musées – actions réalisées conjointement avec l'administration mandataire et les élites locales – et le renouveau architectural de Beyrouth. Les administrations tentent de mieux connaître les populations des pays sous mandat, afin de mieux satisfaire leurs attentes. C'est ainsi que des études ethnographiques sur l'état des populations sont entreprises, sous l'impulsion de Robert Montagne, directeur de l'Institut français de Damas. Toujours dans le but de rallier les populations à la présence française, des médecins français parcourrent le désert afin de soigner les populations bédouines, pratiquant « la médecine du désert ». Mais la volonté de rayonnement de la France ne s'étend pas au mandat britannique en Palestine, territoire dans lequel certains groupes religieux et culturels français pensaient pouvoir défendre des intérêts considérés comme historiques.

Dans le domaine scolaire enfin, l'exemple français est analysé au travers d'une étude sur la communauté lazareste et le collège Saint-Vincent à Damas et d'une étude sur les écoles de la Mission laïque française. L'enseignement en français et le recrutement élitiste du collège lazareste contribuent à la formation des futures élites nationalistes syriennes. Les écoles de la Mission laïque sont présentées quant à elles comme participant au courant colonisateur de la France en Syrie.

La troisième partie est consacrée aux relations entre les États des pays sous mandat – puissance mandataire et gouvernements locaux – et leurs élites, dans les domaines politique, économique et technique.

Sur le plan politique, la présence occidentale conduit notamment à l'affermissement des idées nationalistes, comme en témoigne l'étude sur le prince druze 'Ādil Arslān, défenseur de l'unité syrienne. La rencontre du projet politique britannique avec le « projet arabe sunnite » marque l'Irak bien au-delà de la période mandataire.

Sur le plan économique, l'analyse de la gestion mandataire en Syrie met en évidence les hésitations de la France à entreprendre des réformes sur le long terme, et plus particulièrement dans le domaine agricole, alors que les élites locales souhaitaient une meilleure exploitation des ressources naturelles du pays. L'étude des élites

industrielles de Damas met également en lumière comment celles-ci ont profité de la constitution des petits marchés protégés syro-libanais à la suite du démantèlement de l'Empire ottoman. En Palestine, il est montré comment les réalisations économiques sionistes, favorisées par la Grande-Bretagne, ont été préjudiciables à la paysannerie et aux ouvriers palestiniens.

Le monde rural est également abordé. En Syrie, la propriété privée des terres se développe à la chute de l'Empire ottoman, grâce notamment à l'impulsion de l'administration française, même si les magistrats et fonctionnaires protègent les paysans contre les propriétaires. En Transjordanie, le plan cadastral des terres cultivables est révisé en 1927 et le partage des terres est instauré.

Sont également étudiées les élites techniques : ingénieurs en début de carrière dans l'administration syrienne, puis à la direction des administrations techniques à l'indépendance ; comptables au Liban dont l'importance s'accroît avec le développement du commerce et de l'industrie. Le fonctionnement de l'administration libanaise dans les dernières années du mandat et le rôle du haut fonctionnaire sont également analysés.

La quatrième partie s'attache à expliquer comment les mobilisations populaires sont l'expression du refus de la puissance mandataire. Le cas des minorités est abordé, mettant en évidence des approches différentes face à l'autorité mandataire, par l'étude de la minorité kurde dans le nord de l'Irak et en Syrie, et par l'exemple des réfugiés arméniens de Syrie du Nord qui privilégient la mise en place des moyens de coopération avec la France, plutôt que la confrontation. Dans un sens plus large, la mobilisation urbaine des habitants de Beyrouth s'organise progressivement entre 1918 et 1943 et porte principalement sur des revendications sociales et professionnelles. La mobilisation rurale est aussi analysée au travers de deux contributions, la première sur la résistance armée en Syrie du Nord de 1919 à 1921, la seconde sur la Grande Révolte syrienne de 1925-1926.

Les interventions rassemblées dans cette publication mettent en lumière, au-delà des relations entre les puissances mandataires et les acteurs locaux dans les domaines politiques, économiques et sociaux, les différences de gestion des deux puissances mandataires. Les politiques française et britannique au Proche-Orient ne poursuivent pas les mêmes objectifs et manifestent des intérêts différents, notamment en matière diplomatique et économique. Cet ouvrage met également l'accent sur les relations entre les responsables européens et les élites nationalistes arabes et sur l'émergence de mouvements locaux, plus ponctuels, hostiles à toute présence occidentale. Apparaissent ainsi en filigrane les difficultés d'ajustement entre les puissances mandataires et les populations locales.

*Anne-Lucie Chaigne Oudin
Université Paris IV-Sorbonne*